

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2021-069 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2021, le jeudi 4 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Vulbas, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 24 février 2021 - Secrétaire de séance : Joël BRUNET .

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 64 - Nombre de pouvoirs : 5 - Nombre de votants : 69

**Etaient présents et ont pris part au vote :** Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Gisèle LEVRAT, Dominique DELOFFRE, Marcel CHEVÉ, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Roland VEILLARD, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Marilyn BOTTEX, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Jean ROSET, Daniel ROUSSET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY (jusqu'à la délibération n°2021-064), Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2021-052), Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2021-063), Marie-Claude REGACHE (jusqu'à la délibération n°2021-063), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Daniel BEGUET (jusqu'à la délibération n°2021-058), Maud CASELLA, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

**Etaient excusés et ont donné pouvoir :** Sylvie SONNERY (à Thierry DEROUBAIX), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Sylvie RIGHETTI-GILOTTE (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Jean-Luc RAMEL (à Frédéric TOSEL), Emilie CHARMET (à Maud CASELLA).

**Etait excusé et suppléé :** Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET).

**Etaient excusés :** Lionel MANOS, Frédéric BARDOT.

**Etaient absents :** Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Serge GARDIEN, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Mohammed EL MAROUDI, Gaël ALLAIN.

**Objet : Attribution de subventions 2021 aux associations dans le domaine de la solidarité et de l'insertion**

VU l'avis favorable de la Commission sport, jeunesse et solidarité du 11 janvier 2021

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 22 février 2021 ;

M. Jean-Pierre GAGNE, vice-président, rappelle que dans le cadre de la compétence « aides dans les domaines de la solidarité et de l'insertion aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national », la Communauté de communes apporte une subvention aux associations qui entrent dans ce cadre.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions 2021 de fonctionnement suivantes au titre de la compétence « aides dans les domaines de la solidarité et de l'insertion aux actions, manifestations et événements à rayonnement intercommunal, régional ou national » :

Envol - Orsac	Blyes	20 000 €
Maison médicale Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-Bugey	16 356 €
Réponses	Ambérieu-en-Bugey	5 000 €
Les Brigades vertes	Ambérieu-en-Bugey	5 000 €

.../...

Secours populaire Ambérieu	Ambérieu-en-Bugey	3 000 €
Croix-Rouge Plaine de l'Ain	Lagnieu	1 000 €
Croix-Rouge Française St-Rambert	St-Rambert-en-Bugey	1 000 €
		<b>51 356 €</b>

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,  
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 9 mars 2021  
Affichée le 09 MARS 2021*

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**

